

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signaux contrastés pour la ligne ferroviaire Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne-Paris

Un problème de billetterie mettra-t-il en péril la ligne Neuchâtel – Travers – Pontarlier — Frasne – Paris ? Réunie le 28 septembre 2018 à Frasne en Assemblée générale (AG), la Fédération du Transjuralpin (FTJA) tire la sonnette d'alarme face au nouveau système de réservation de la SNCF, qui ne permettrait plus de garantir une place dans le TGV entre Frasne et Paris. Cette perspective est d'autant plus regrettable que la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Canton de Neuchâtel ont réaffirmé l'importance de cette ligne, qu'ils soutiennent financièrement. Une solution rapide est désormais attendue de l'opérateur français.

En raison d'un nouveau système informatique de réservation, la SNCF propose que les *clients achètent* désormais *deux billets en une seule transaction à leurs points de vente habituels.* La SNCF postule que *ce ne sera donc pas plus compliqué qu'aujourd'hui, si ce n'est que les clients auront bien deux billets et non un seul.* Pour assurer le dynamisme de la ligne, la SNCF propose que *les deux billets soient vendus à un prix moyen moins élevé que le billet unique actuel.* Beaucoup plus problématique est la réservation des places TGV entre Frasne et Paris. La SNCF propose que les clients au départ de Neuchâtel ou Travers soient intégrés dans le contingent des places domestiques France.

La proposition de globaliser les contingents de places ne convainc clairement pas la FTJA: à l'heure de la digitalisation, il est inconcevable qu'on ne puisse pas résoudre l'équation de la billettique Neuchâtel-Paris. Michel Neugnot, Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Laurent Favre, Conseiller d'Etat du Canton de Neuchâtel, appuyés par les Municipalités de Frasne, Pontarlier, Val-de-Travers et Neuchâtel, exigent que le quota de Neuchâtel continue à faire partie du quota international et demandent instamment que les processus de réservation restent simples pour l'usager. Une intégration des clients en provenance de Suisse au quota domestique français conduirait de plus à une perte substantielle de recettes pour l'entreprise TGV Lyria. La FTJA rappelle que suite à la suppression du TGV entre Berne et Paris en 2013, trois TGV fictifs Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne-Paris avaient été mis sur pied avec un billet unique. Revenir sur cet acquis, c'est mettre en péril la ligne.

Lors de l'AG, il a été exigé que Neuchâtel et Pontarlier continuent à figurer sur la carte TGV Lyria comme c'est le cas aujourd'hui.



Nouveau matériel roulant sur la ligne en décembre 2019

Laurent Favre a rappelé la volonté du Canton de Neuchâtel et de ses partenaires de pérenniser la desserte Neuchâtel — Paris par la signature de la convention de financement 2018/19 et par un investissement dans du nouveau matériel roulant. Concrètement, par courrier du Conseil d'Etat, le Canton a demandé aux CFF d'assurer le remplacement des rames Colibri par une rame Stadler Flirt du Léman Express pour décembre 2019. Les CFF ont confirmé la réservation de ce nouveau matériel roulant.

Mobilisation à Frasne

Lors de l'AG à Frasne, membres FTJA, décideurs et influenceurs de la ligne se sont réunis: Michel Neugnot, Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Laurent Favre, Conseiller d'Etat du Canton de Neuchâtel, les Maires de Frasne (Philippe Alpy), de Pontarlier (Patrick Genre) et de Val-de-Travers (Frédéric Mairy) ainsi que le Délégué à la mobilité de la Ville de Neuchâtel (Pierre-Olivier Aragno). Egalement présente à Frasne, la Vice-Présidente de l'Assemblée nationale, Annie Genevard, qui a rappelé son attachement à la ligne du Franco-Suisse. Pascal Wuillemin, responsable régional chez CFF Romandie représentait les CFF Voyageurs.

Finalement, lors de cette rencontre, les autorités organisatrices des transports, soit la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Canton de Neuchâtel, ont annoncé qu'un courrier commun avait été envoyé au Président de la SNCF pour lui faire part de leur demande ferme quant au maintien d'une solution simple pour la billettique avec accès au quota international.

Neuchâtel, le 4 octobre 2018

Personne de contact

Pascal Vuilleumier, Président FTJA (+41 79 271 73 43 ; pascal.vuilleumier@transn.ch)

